



# En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33  
 Courrier électronique : [sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr](mailto:sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr) - Site web : <http://www.sntrs.fr>

**Numéro 151 du 10 mars 2008**

## Le CNRS mis au pas !

Valérie Pécresse, ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur a envoyé sa « feuille de route » à la présidente du CNRS. On peut s'étonner à cette occasion, de ce que le DG ne soit pas également destinataire.

Le message de la ministre est clair : le CNRS doit se transformer. Sarkozy a donné lui-même le ton de l'offensive : "Je l'ai dit aussi, je le tiendrai. L'argent en plus, la réforme. Pas de réforme, pas d'argent public en plus. Je n'ai pas été élu pour fournir le tonneau des Danaïdes, toujours plus d'argent, toujours moins de réforme" (Agence Reuters, 5 mars 2008). Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. Nous avons dit qu'avec ce même budget d'autres choix étaient possibles et avions fait des propositions. Par ailleurs nous avons dénoncé l'écran de fumée de l'augmentation budgétaire, dont une grande partie est composée de crédits d'impôts pour les entreprises.

Le cadre de la transformation est fixé, la marge de manœuvre des scientifiques est contrainte à l'intérieur de ce carcan :

- Tout d'abord, le CNRS doit limiter à deux le nombre de tutelles qui géreront les unités mixtes de recherche. C'est ignorer la manière dont de nombreux laboratoires se sont construits, associant des structures universitaires et des écoles doctorales autour d'une unité de recherche, par une mise en commun des compétences. Les seules complémentarités reconnues dans ce système sont les niveaux géographiques nationaux et locaux. C'est peu pour justifier une structure de recherche, mais c'est la logique de la LRU.
- Le CNRS doit se structurer en grands instituts. Peu importent les efforts du CNRS, à la suite des critiques qui lui avaient été faites par les précédents gouvernements, pour mieux prendre en compte l'interdisciplinarité. On a affaire à un mouvement de balancier de plus qui détricote ce qui a été tricoté la veille. La présidente demande aux laboratoires de réfléchir à la manière de structurer les instituts, non d'en contester la pertinence ou de réfléchir aux modes d'organisation qui pourraient le mieux prendre en compte les règles propres au développement des disciplines et les collaborations entre disciplines autour d'objets communs.
- Le Comité National disparaît, seule l'AERES aurait une légitimité pour évaluer les structures de recherche. Les comités de visite, rappelons-le, sont des structures ad hoc, la communauté scientifique n'a aucun moyen de peser collectivement sur sa composition. Les évaluateurs sont coupés de tout lien avec la communauté, hormis ceux qu'ils ont établis personnellement. L'élaboration collective, la cohérence entre évaluation des structures de recherche, évaluation des chercheurs et réflexion de conjoncture scientifique sont brisés, sans doute pour longtemps. Les réflexions, éclatées, perdront de leur pertinence, de leur légitimité et de leur approbation par le milieu.
- Le statut des chercheurs et ITA en place n'est pas mis en cause, c'est par les jeunes que le changement de statut se fera, progressivement. Les jeunes chercheurs et jeunes ITA seront précarisés. Déjà 18% emplois de non titulaires figurent au budget 2008 du CNRS. Là encore on peut citer M. Sarkozy qui a, dit l'Agence Reuters, fustigé "ce système invraisemblable, un vieux statut mité qui fait que nos meilleurs chercheurs sont trop vieux chez nous et assez jeunes pour être rémunérés à prix d'or chez les autres", qui fait mine d'oublier que plus de 20% de jeunes chercheurs étrangers sont recrutés chaque année par le CNRS. Enfin, concernant l'emploi, la ministre ignore que le CNRS a joué un rôle pionnier dans la réflexion sur les métiers et sur les prévisions d'emploi. Ce qu'elle demande ne peut être interprété que comme la fin de l'autonomie de l'organisme à cet égard, et le déplacement des décisions vers son administration.

Le SNTRS-CGT n'acceptera jamais que la seule perspective offerte aux jeunes soit la précarité de long terme, impropre à mener des projets novateurs dans la durée et inacceptable sur le plan humain. Il n'acceptera pas non plus que la gestion « concertée des personnels d'appui à la recherche » soit l'occasion de marchandages dont les ITA du CNRS seront les victimes, augmentant leur mobilité non volontaire, au gré des rapports de forces locaux, et rendant leurs salaires et leur progression de carrière plus aléatoires. Enfin de meilleures conditions de recherche pour les enseignants-chercheurs peuvent être créées par l'augmentation conséquente des délégations dans les EPST et d'un abaissement de la charge d'enseignement de ceux qui mènent des activités de recherche, notamment des jeunes maîtres de conférence. Ceci exige des créations de postes de titulaires dans les universités et dans les EPST.

Le SNTRS-CGT appelle les personnels du CNRS à réunir les conseils de laboratoires, à se réunir sur les sites pour faire entendre leurs revendications et leurs propositions. Il se réserve la possibilité de faire intervenir les personnels, chercheurs, enseignants-chercheurs, ITA et IATOS, lors du CA du CNRS le 27 mars prochain.

Villejuif, le 10 mars 2008